CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26042** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2026**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1939

Raison sociale : ENTREPRISE GUSTAVE KOEHLER ET FILS

Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 23/10/2024

Capital : 147 000

16 RUE DE GUEBWILLER
67100 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 608 501 698 00013

Téléphone : 03 88 34 17 34 **Fax :** 03 88 34 51 47

Portable : 06 03 24 64 08

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :
KOEHLER MAURICE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE / KOEHLER PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 110045 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141 838 065

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141 838 065

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

E-mail : carrelages.koehler@wanadoo.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 246 875 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	26	01/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/12/2025 16:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.